

## AMAPOTEE DE CHATEAU-GONTIER



Adresse postale :

Mairie de Château-Gontier  
23 Place de la République 53200  
Château-Gontier sur Mayenne

Contacts :

Céline : 06 77 18 50 55  
Fanny : 06 46 77 42 56  
amap.cg@gmail.com

Site internet :

<http://amap53.eklablog.com/amapotee-de-chateau-gontier-p1007564>

# Contrat d'engagement ŒUFS 2024/2025

## Entre l'Adhérent

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone (portable et/ou fixe) : .....

Courriel : .....



**Et la Productrice Justine HUET**, Grande Valette - 53200 COUDRAY

Est convenu ce qui suit, pour une période d'une année : l'adhérent soutient la production d'œufs à Coudray par le versement d'une cotisation semestrielle. Ce soutien permet de pérenniser une ferme :

- n'utilisant pas de produit chimique de synthèse car labellisée en agriculture biologique ;
- montrant aux générations futures un autre mode de production respectueux de l'environnement.

## Le Producteur s'engage à :

- livrer au lieu de distribution, ..... **boîte(s) de 6 œufs bio**, au prix de **1,92 €** la boîte de 6 œufs ;
- conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la Charte des AMAP ;
- respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association AMAPOTEE DE CHATEAU-GONTIER.

## L'Adhérent s'engage à :

- venir prendre ou faire prendre ses boîtes d'œufs aux Halles de Château-Gontier (Place de la République) **le vendredi entre 17 h 30 et 19 h** ;
- remettre à l'association, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre de EARL VALETTE dont le montant total est indiqué ci-après, ainsi que la répartition du nombre de chèques ;
- assurer avec les autres adhérents la distribution des paniers aux Halles de Château-Gontier (tableur en ligne) ;
- accepter les aléas de la production ;
- respecter les principes de la Charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association AMAPOTEE DE CHATEAU-GONTIER.

**Les livraisons ne seront pas assurées aux dates suivantes :**

- la semaine de l'ascension,
- la dernière semaine de juillet,
- les trois premières semaines d'août,
- la semaine entre Noël et le jour de l'An.

**Semestre 1**

vendredi 3 mai 2024

~~vendredi 10 mai 2024~~

vendredi 17 mai 2024

vendredi 24 mai 2024

vendredi 31 mai 2024

vendredi 07 juin 2024

vendredi 14 juin 2024

Vendredi 21 juin 2024

vendredi 28 juin 2024

vendredi 5 juillet 2024

vendredi 12 juillet 2024

vendredi 19 juillet 2024

~~vendredi 26 juillet 2024~~

~~vendredi 02 août 2024~~

~~vendredi 09 août 2024~~

~~vendredi 16 août 2024~~

vendredi 23 août 2024

vendredi 30 août 2024

vendredi 6 septembre 2024

vendredi 13 septembre 2024

vendredi 20 septembre 2024

vendredi 27 septembre 2024

vendredi 4 octobre 2024

vendredi 11 octobre 2024

vendredi 18 octobre 2024

vendredi 25 octobre 2024

**21 livraisons** (soit un total de 40,32 € pour une boîte de 6 œufs par semaine)

nombre de boîtes de 6 œufs par semaine : X .....

soit un montant total pour le semestre 1 de : .....

payable en 1 chèque (retiré en juin)

**Semestre 2**

Jeudi 31 octobre 2024

vendredi 08 novembre 2024

vendredi 15 novembre 2024

vendredi 22 novembre 2024

vendredi 29 novembre 2024

vendredi 06 décembre 2024

vendredi 13 décembre 2024

vendredi 20 décembre 2024

~~vendredi 27 décembre 2024~~

vendredi 3 janvier 2025

vendredi 10 janvier 2025

vendredi 17 janvier 2025

vendredi 24 janvier 2025

vendredi 31 janvier 2025

vendredi 07 février 2025

vendredi 14 février 2025

vendredi 21 février 2025

vendredi 28 février 2025

vendredi 7 mars 2025

vendredi 14 mars 2025

vendredi 21 mars 2025

vendredi 28 mars 2025

vendredi 04 avril 2025

vendredi 11 avril 2025

vendredi 18 avril 2025

vendredi 25 avril 2025

**25 livraisons** (soit un total de 48 € pour une boîte de 6 œufs par semaine)

nombre de boîtes de 6 œufs par semaine : X .....

soit un montant total pour le semestre 2 de : .....

payable en 1 chèque (retiré en décembre)

**les chèques sont à faire à l'ordre de EARL VALETTE**

L'adhérent prend connaissance du fait que, sauf avis contraire exprimé par écrit sur ce contrat, ses coordonnées personnelles (e-mail, adresse postale et téléphone) seront portées à la connaissance des autres adhérents afin de faciliter les contacts.

L'association AMAPOTEE DE CHATEAU-GONTIER a pour rôle de favoriser le bon fonctionnement du présent contrat mais ne peut être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement. Le cas échéant, l'association doit alors être contactée en la personne de Jean-Christophe MULLER, membre du bureau référent auprès de l'agriculteur.

Fait en 1 exemplaire à ....., le .....

Signature de l'Adhérent :

Signature du Producteur :

**Pensez à rapporter vos boîtes d'œufs vides chaque semaine.**